



TARIFS DES ÉVACUATIONS

Hiver 2017/2018 – Été 2018 – Automne 2018

Arrêté municipal du 11 décembre 2009 – Délibération du conseil d'administration des pistes de Tignes du 09 octobre 2017 – Tarifs applicables à partir du 1^{er} décembre 2017.

Les opérations de secours, médicalisations, recherches en avalanches sur le domaine skiable de Tignes et les interventions des pisteurs-secouristes, ambulances, hélicoptères, ne sont pas gratuites. Les frais facturés ne sont pas pris en charge par la Sécurité Sociale et les mutuelles.

IL EST VIVEMENT RECOMMANDÉ DE SOUSCRIRE UNE ASSURANCE « SPÉCIAL SKI »

FRAIS DE SECOURS PISTEURS-SECOURISTES		
1 ^{re} catégorie *	Zone front de neige Petits soins Accompagnements	54 euros
2 ^e catégorie **	Zone rapprochée	212 euros
3 ^e catégorie ***	Zone éloignée	372 euros
4 ^e catégorie ****	Zone hors-piste <i>Ce tarif pourra être majoré des taux horaires suivants :</i> - mise en œuvre de chenillette - mise en œuvre de motoneige - intervention de pisteurs-secouristes	744 euros 200 €/heure 73 €/heure 49 €/heure

*** 1^{re} catégorie :**

- Secours sur les fronts de neige de la station (premiers soins, conditionnement et évacuation) ;
- Premiers soins (pansements) sans conditionnement ni évacuation ni accompagnement des zones rapprochées, éloignées, ou hors-pistes ;
- Simple accompagnement des blessés légers, à pied ou sur une remontée mécanique, dès lors qu'il y aura mobilisé le secouriste ;
- Transport des blessés légers en scooter des neiges ou en chenillette sur très courte distance.

**** 2^e catégorie :**

- Secours (premiers soins, conditionnements et évacuations) sur pistes balisées en zones rapprochées, comprenant UNIQUEMENT les pistes suivantes Lavachet, Dignes, Rosset, Boïu, Bec Rouge, Gliss Park, piste du Centre, Cafo, Pitots, jardins d'enfants, Bollin, Buis et itinéraires de fond.
- Conditionnement et assistance à la médicalisation des blessés pris en charge par hélicoptère en zones rapprochées en vue d'une évacuation d'urgence, sous réserve des moyens mis en œuvre. Dans ce cas, les frais d'hélicoptère seront facturés en sus (forfait pistes ou facturation à la minute).

***** 3^e catégorie :**

- Secours (premiers soins, conditionnements et évacuations) sur pistes balisées en zones éloignées, en vue d'une évacuation d'urgence, sous réserve des moyens mis en œuvre. Dans ce cas les frais d'hélicoptère seront facturés en sus (forfait pistes ou facturation à la minute).

****** 4^e catégorie :**

→ HORS PISTES ACCESSIBLES GRAVITAIREMENT PAR RM :

- Recherches, soins, conditionnements et évacuations des blessés en zones hors des pistes balisées (dite hors-pistes).
- Interventions des pisteurs-secouristes sur ces zones hors-pistes, lorsqu'elles auront motivé l'intervention sur les lieux de l'hélicoptère. Dans ce cas, les frais d'hélicoptère seront facturés en sus (forfait hors-pistes ou facturation à la minute). Ce tarif pourra être majoré des coûts horaires en vigueur, suivant les moyens humains et matériels utilisés (chenillettes, scooters, pisteurs-secouristes supplémentaires).

→ HORS PISTES NON ACCESSIBLES GRAVITAIREMENT :

Les frais de secours hors-pistes situés dans des secteurs éloignés, non accessibles gravitairement par remontée mécanique, caravanes de secours, recherches de nuit etc. donnent lieu à facturation sur la base des coûts horaires.

TRANSPORTS PAR HÉLICOPTÈRE		
Hélicoptère médicalisé	Transport par hélicoptère médicalisé	55,77 euros/minute
Hélicoptère non médicalisé	Forfait évacuation SUR PISTE	377,01 euros
Hélicoptère non médicalisé	Forfait évacuation HORS PISTE	487,89 euros
Hélicoptère non médicalisé	Supplément pour treuillage	232,86 euros
Hélicoptère non médicalisé	Évacuations qui ne peuvent être forfaitisées	39,36 €/minute

TRANSPORTS EN AMBULANCE		
Ambulance privée	de Tignes-le-Lac ou Tignes-Val-Claret au centre médical	175 euros
Ambulance privée	des Brévières ou de la Daille au centre médical	206 euros
Ambulance Pompiers	Uniquement en cas de carence des ambulances privées.	200 euros

TRANSPORTS SANITAIRES EN CONTINUITÉ DES SECOURS SUR LE DOMAINE SKIABLE	
Centre hospitalier de Bourg St Maurice	366 euros
Centre hospitalier de Moûtiers	546 euros
Centre hospitalier d'Albertville	619 euros
Centre hospitalier de Chambéry ou Annecy	941 euros
Centre hospitalier de Grenoble	997 euros



Pour plus d'informations :
RÉGIE DES PISTES DE TIGNES
La Marlière, 73320 TIGNES
Tél : + 33 4 79 06 32 00
Fax : + 33 4 79 06 47 46
E-mail : pistes@tignes.net

Alerte secours :
+ 33 (0)4 79 06 32 00
ou 15 (Samu)



